

## Service national universel: Macron pour "une partie obligatoire de 3 à 6 mois"

Paris, 13 févr. 2018 (AFP) -

Le service national obligatoire, dont le rapport parlementaire sera présenté mercredi, devrait comporter "une partie obligatoire de 3 à 6 mois", a souhaité mardi soir Emmanuel Macron, en mettant fin à une certaine cacophonie gouvernementale.

Lors d'une rencontre avec l'Association de la presse présidentielle, le président de la République a souhaité que le service soit "obligatoire, ouvert aux femmes et aux hommes" pouvant avoir "une ouverture sur la chose militaire", mais "dont la forme pourra être civique".

Sa durée pourra être "autour du trimestre" mais pourra "être plus longue si l'on intègre un service civique" a ajouté Emmanuel Macron, évoquant "une partie obligatoire, entre 3 et 6 mois, ce n'est pas encore établi".

Le président de la République a par ailleurs convenu que le service "aura un coût", "mais je ne pense pas qu'il soit prohibitif, il ne s'agit pas de recréer des casernements massifs", a-t-il considéré.

Le rapport parlementaire sur le service national universel, dont la présentation avait été repoussée au 21 février, sera finalement présenté mercredi, a pour sa part annoncé mardi la commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

L'examen, ouvert à la presse, de ce rapport d'information, avec pour rapporteuses les députées Marianne Dubois (LR) et Emilie Guerel (LREM), aura lieu mercredi à 11H00, lors d'une réunion de la commission présidée par Jean-Jacques Bridey (LREM).

Ce nouveau changement de calendrier, pour un rapport qui devait initialement être présenté fin janvier, a suscité l'exaspération de Marianne Dubois.

Dans un communiqué intitulé "Un rapport qui dérange?", la députée LR déplore une "volonté de mettre des bâtons dans les roues" de la mission parlementaire et accuse l'exécutif de "mépris du Parlement".

"Avec ce rapport, les députés prônent le retour de la raison", et son objet "n'est ni de plaire ni de déplaire au président de la République", martèle-t-elle.

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, l'instauration d'un service national universel obligatoire, nécessairement coûteux, a suscité la méfiance de l'armée et la perplexité du monde éducatif, ainsi que l'hostilité des syndicats étudiants.

C'est notamment le caractère obligatoire de ce service national qui avait posé question, en raison de son coût (estimé entre deux et trois milliards d'euros par an) et des capacités réduites d'accueil des armées.

- "Nécessité de le faire" -

Mardi matin, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, avait tranché en affirmant que le service serait "universel", concernerait "toute la classe d'âge" et "obligatoire".

Il entendait ainsi couper court au débat sur le sujet, y compris au sein du gouvernement où des positions divergentes ont été exprimées.

Car le président Macron y tient: "beaucoup disent que c'est impossible à faire. Mais (...) cela forge plutôt en moi la conviction que c'est une nécessité de le faire", avait-il réaffirmé fin janvier, en annonçant la mise en place d'un groupe de travail chargé de plancher sur le sujet.

Prise "entre l'enclume jupitérienne et la foudre des armées", selon le mot d'un de ses membres, la commission Défense de l'Assemblée semble suggérer une autre voie dans son rapport.

Selon les informations de France Inter, le texte préconiserait un "parcours citoyen en trois étapes", que les jeunes effectueraient entre leur 11e et leur 25e année.

Entre 11 et 16 ans, "il y aurait d'abord une semaine annuelle de la défense et de la citoyenneté (obligatoire)", qui se déroulerait au sein même de l'établissement scolaire.

Ensuite, à 16 ans, interviendrait "un rite de passage": soit une semaine en internat pendant les vacances scolaires, soit 7 jours en immersion au sein d'une association agréée.



PAYS :France  
SURFACE :99 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 13 février 2018 - Edition Fil Gen

Enfin, entre 16 et 25 ans, serait prévue "une incitation à l'engagement" dans le cadre d'un service civique ou au sein de la garde nationale.

Mais c'est le groupe de travail mis en place par l'Élysée qui aura le dernier mot : il doit rendre ses conclusions fin avril. La phase d'expérimentation pourrait débuter dès le début de l'année 2019.

pab-mw-leb-frd/ct

Afp le 13 févr. 18 à 22 05.